

La maîtrise de l'information : Quelle place dans la formation des étudiants en Algérie ?

Wahiba HARTANI
Maître de conférences
Département de bibliothéconomie
Faculté des sciences sociales et humaines
Université Alger 2

La pratique de la « maîtrise de l'information », notamment par l'intermédiaire des bibliothèques universitaires a été progressivement organisée dans le cadre d'une démarche généralisée, intégrée dans les cursus d'enseignement des universités.

De manière globale la maîtrise de l'information a pris la forme d'un apprentissage fondamental, voire fondateur pour tout étudiant, par le biais d'actions de « formation à l'information ».

Dans ce travail nous présentons d'abord un état des lieux sur cette question à partir de quelques expériences menées à l'échelon international. Dans un deuxième point, nous traiterons de la problématique de cette notion dans le cadre spécifique de l'enseignement supérieur en Algérie.

Mots clés : Maîtrise de l'information – formation documentaire – formation des usagers – bibliothèque universitaire -

Nous nous intéressons dans cette réflexion à un concept qui est devenu synonyme de nouveau droit de l'homme dans un monde numérique, d'où sa reconnaissance désormais par des instances internationales telles que l'UNESCO et l'IFLA (International Federation of Library Associations and Institutions). Il s'agit de l' « Information Literacy » ou dans sa traduction française la plus communément répandue aujourd'hui celle de « Maîtrise de l'information », ¹ que nous retiendrons pour notre propos.

Cette notion qui fait actuellement l'objet de beaucoup d'intérêt et de débats tant de la part des décideurs que du monde des bibliothèques est d'origine anglo saxonne.

L'expression Information Literacy a été employée pour la première fois en 1974 par Paul Zurkowski, ancien président de l'Association des industries de l'information aux Etats-Unis, pour désigner « les capacités des employés à utiliser de l'information à bon escient en se servant des bonnes sources et des bons moyens techniques pour y parvenir ceci afin de survivre et d'être compétitifs dans la société de l'information ». ²

Apparue donc en référence au concept de société de l'information et du savoir, cette expression s'est développée avec l'explosion des technologies numériques des années 1990 et notamment de l'Internet.

Devenu un nouveau paradigme dans le paysage de l'information et de la communication, nous allons tenter dans ce texte d'en savoir un peu plus sur ce concept, son origine, ses modalités d'application, les enjeux qui le caractérisent, ainsi que la place particulière qu'il occupe dans le secteur des bibliothèques rattachées aux établissements de l'enseignement supérieur, bibliothèques universitaires et bibliothèques des grandes écoles.

Alexandre Serres (2000) ³ fait deux observations concernant l'histoire très récente de l'apparition de cette expression : dans la première il souligne sa triple dimension d'abord économique, ensuite bibliothéconomique puis citoyenne. La seconde observation porte sur son institutionnalisation progressive à travers les recommandations et déclarations de plus en plus nombreuses des instances internationales et politiques, telles que l'UNESCO, l'IFLA ⁴, la Commission Européenne, ou encore les ministères de l'éducation des pays occidentaux.

Si l'on se réfère à Forest Woody Horton, Jr (2007, p. 2), l'origine du concept de « Maîtrise de l'information » serait le résultat de « multiples courants de recherches et d'idées », notamment avec l'émergence dans les années 1960, d'une réflexion dans les milieux éducatifs autour de « l'apprendre à apprendre », ainsi que de la nécessité de maîtriser les outils du savoir avec les bouleversements de ces dernières années de notre environnement sous l'effet du numérique (ordinateur personnel, technologies sans fil, Internet...).

Les changements de notre environnement induits par l'arrivée du numérique, posent de façon urgente la question d'une « Maîtrise de l'information », qui s'inscrirait dans un objectif d'apprentissage autonome tout au long de la vie. L'auteur, va aller plus loin en plaçant la

¹ Nous ne rentrerons pas dans le débat qui tourne actuellement en France autour de la traduction de cette expression, en raison des différentes visions qui la caractérise. Le comité français de l'Unesco a retenu celui de *maîtrise de l'information* que nous utiliserons pour ce texte. Cependant compte tenu de la dimension des débats, on lira avec beaucoup d'intérêt entre autres les travaux de Paulette Bernhard, de Sylvie Chevillotte et de Olivier Le Deuff qui donnent à découvrir toute la complexité de ce terme.

² Cité par Forest Woody Horton, Jr, Introduction à la maîtrise de l'information, Paris : UNESCO, 2007

³ Alexandre Serres, Penser et repenser l'école : une certaine vision de la culture informationnelle. Disponible sur <http://shoke.fr/penser>

⁴ L'Ifla crée en 2003 une section Information Literacy/

maîtrise de l'information parmi les six grandes maîtrises pour la survie au XXI^{ème} siècle (Forest Woody Horton p.3).⁵

En 2003, la Conférence dite de Prague « International Conference of Information Literacy Experts », émet une déclaration dans laquelle elle invite les gouvernements à « mettre en place de solides programmes interdisciplinaires à l'échelle des nations, visant à identifier la compétence dans l'usage de l'information comme une étape nécessaire en vue de combler le fossé numérique ». ⁶

A l'issue de la rencontre une définition de l'Information Literacy est retenue. Il est ainsi souligné dans celle – ci que : « la compétence dans l'usage de l'information comprend la reconnaissance de ses besoins et la capacité d'identifier, de trouver, d'évaluer et d'organiser l'information, ainsi que de la créer de l'utiliser et de la communiquer efficacement en vue de traiter des questions ou des problèmes qui se posent, elle est un préalable à une pleine participation à la société de l'information et fait partie du droit humain primordial d'apprendre tout au long de la vie ».

A son tour, la Proclamation d'Alexandrie adoptée en novembre 2005, lors du « Colloque de Haut Niveau sur la maîtrise de l'information et l'apprentissage tout le long de la vie » définit la maîtrise de l'information comme « un moyen de permettre aux gens sur tous les chemins de la vie de chercher, d'évaluer, d'utiliser et de créer l'information pour des objectifs personnels, sociaux, professionnels et éducationnels ».

En 2006, suite aux conclusions de nombreuses études, le Parlement européen et la Commission Européenne recommandent aux états membres d'introduire huit compétences clés dans leur stratégie et leur infrastructure, en particulier dans le cadre de l'éducation et de l'apprentissage tout le long de la vie. Celles-ci sont jugées « fondamentales pour chaque individu dans une société fondée sur la connaissance ».

Deux de ces compétences relèvent de la maîtrise de l'information. Il s'agit de « la compétence numérique qui implique l'usage sûr et critique des technologies de la société de l'information et donc de la maîtrise des technologies de l'information et de la communication », et celle de « l'apprendre à apprendre », liée à l'apprentissage et à « l'autonomie dans le travail qui se traduit dans des capacités qui portent sur les méthodes de travail générales ou plus spécifiques de l'information ». ⁷

Ces vingt dernières années de nombreuses autres études, déclarations, et rapports témoignent de l'intérêt de plus en plus marqué des pouvoirs publics pour les enjeux sociaux, politiques, économiques, de la maîtrise de l'information pour la collectivité, élargissant ainsi son champ au-delà du seul secteur éducatif.

Au-delà des différentes conceptions et des différents secteurs ou domaines où il s'applique, le concept de maîtrise de l'information va prendre une résonance particulière dans le milieu universitaire et notamment dans le monde des bibliothèques et de la documentation, où il est

⁵ La maîtrise des compétences de base que sont, 1 / la lecture, l'écriture, l'expression orale et le calcul, 2/ la maîtrise de l'informatique, 3/ la maîtrise des médias, 4/ l'enseignement à distance et le cyber apprentissage, 5/ la maîtrise culturelle, 6/ la maîtrise de l'information

⁶ Information Literacy Meeting of Experts, Forwards an Information Literate Society-2003/ <http://www.nclis.gov/libinter/infolitconference&meet/Paguedeclaration.pdf>

⁷ Rapport de l'inspection générale de l'éducation nationale et de l'inspection générale des bibliothèques de France, l'accès et la formation à la documentation, du lycée à l'université, 2009, p. 45

vite reconnu comme un enjeu important de l'appropriation du savoir et des connaissances, notamment avec l'augmentation de la masse d'information disponible en ligne, suite à l'introduction et au développement des TIC (technologies de l'information et de la communication), et principalement de l'Internet.

Comment se présente la problématique de la maîtrise de l'information dans le milieu des bibliothèques universitaires (BU), et de quelle manière (s) ou sous quelle (s) formes ce concept a été intégré par la communauté universitaire ?

C'est à ce double questionnement que nous allons tenter d'apporter quelques éléments de réponses dans la suite de notre propos, en nous appuyant sur une revue de littérature.

Définitions et contexte de la maîtrise de l'information

Des nombreuses définitions apparues sur cette appellation, nous en retiendrons principalement deux. Il y a tout d'abord celle qui a recueillie le plus de consensus de la part des professionnels de l'information (chercheurs, enseignants, bibliothécaires), et qui a été officialisée par l'American Library Association (ALA) en 1989. « *Etre compétent dans l'usage de l'information signifie que l'on sait reconnaître quand émerge un besoin d'information et que l'on est capable de trouver l'information adéquate, ainsi que de l'évaluer et de l'exploiter* ». ⁸

Claire Panijel-Bonvalot, définit la maîtrise de l'information comme : « *Un ensemble de compétences intellectuelles et instrumentales permettant dans un objectif de connaissance de mettre en œuvre un processus de collecte, d'évaluation, de traitement, de production et de communication de l'information* ». ⁹

Dans ce nouvel environnement qui se caractérise par une surabondance d'information et une diversification des moyens d'accès à cette information par l'utilisation des TIC, les bibliothèques universitaires se retrouvent directement concernées par cette question en raison de leurs liens avec la pédagogie et l'enseignement. Elles vont avoir à jouer un rôle de premier plan en matière de sensibilisation à l'importance de la maîtrise de l'information, car l'enjeu fondamental du développement de la maîtrise de l'information dans le supérieur, se traduit par un impact direct sur la réussite des études universitaires. ¹⁰

Appliquée donc au contexte universitaire, l'usage de la maîtrise de l'information va dans un premier temps et à une échelle internationale être synonyme de formation documentaire des usagers des bibliothèques universitaires, à des pratiques instrumentales concernant l'usage des TIC. Autrement dit à l'exploitation des ressources documentaires telles que l'interrogation des bases de données ainsi qu'aux ressources disponibles sur les réseaux. ¹¹

⁸ Traduction de la définition de l'ALA par P. Bernhard, professeur à l'Université de Montréal. Final Report of the American Library Association Presidential Committee of Information Literacy
http://www.infolit.org/documents/89_Report.htm

⁹ Claire Panijel Bonvalot, La formation des étudiants en France, BBF, T. 5, n° 6, 2005, p. 16

¹⁰ Assises de l'enseignement supérieur et de la recherche, contribution de l'ADBU, BBF, T. 58, n°1, 2013, p. 58

¹¹ Olivier Le Deuff, La Culture de l'information : quelles literacies, pour quelles conceptions de l'information, in VI Colloque ISKO-France, 2007, 7et 8 juin 2007, IUT de l'Université Paul Sabatier. Disponible sur <http://archevisic.Ccsd.Cnrs.fr/sic>

Par la suite cette conception va évoluer pour dépasser « la seule vision d'une maîtrise technologique et méthodologique de l'accès à l'information, jusqu'à concerner l'acquisition de compétences informationnelles visant à l'autonomie des usagers »¹².

Pour mieux comprendre l'historique de l'évolution de la maîtrise de l'information dans l'enseignement supérieur, nous proposons un panorama des principales stratégies et expériences menées ces dernières années principalement en Belgique, en France, et au Canada.

D'emblée, il semble que la plupart des pays occidentaux ont connu une évolution quasi similaire sur cette question malgré la diversification des contextes et des approches.

La sensibilisation à l'information documentaire - on ne parlait pas encore de maîtrise de l'information - dans les établissements d'enseignement supérieur notamment face aux TIC va nécessiter des étapes et un cadre global qui vont se décliner sous forme d'objectifs généraux, dans le cadre d'une progression liée au cursus des étudiants¹³:

Au premier niveau, le but étant de donner aux étudiants les moyens de l'autonomie par une meilleure connaissance du rôle de la documentation et de l'information dans leur apprentissage.

Au deuxième niveau l'objectif visé, est de permettre aux étudiants d'être plus efficaces dans leur formation disciplinaire et dans leur vie professionnelle grâce à l'acquisition de compétences pour une véritable maîtrise de l'usage de l'information scientifique et technique.

Autrement dit, la mission de former les étudiants à l'information va devenir graduellement pérenne grâce à l'appui des pouvoirs publics.

Tout un dispositif sera mis en place pour atteindre ces objectifs dans de nombreux pays.

Panorama des principales expériences de la formation à la maîtrise de l'information

Au milieu des années 1970, la diffusion de l'IST (information scientifique et technique) au sein des bibliothèques universitaires, va se faire à travers un certain nombre d'actions de formations des étudiants menées la plupart du temps par des professionnels de bibliothèques volontaires (cas de la France et du Québec, pourtant un des pionniers de cette question de la formation documentaire).

Les étudiants formés l'étaient hors cursus. Il s'agissait d'une pratique au cas par cas. Sur le plan quantitatif ces formations avaient un contenu expérimental et ont connu une progression modeste faute de moyens. Elles s'adressaient principalement aux doctorants.

En France, dans le cadre des réformes des universités, deux lois vont faire évoluer le cadre institutionnel de la formation documentaire des étudiants. La loi Savary en 1984, qui va être la première à inscrire dans le cursus universitaire une unité de valeur (UV) en documentation à destination des étudiants de premier cycle, puis la loi Bayrou (1997) par laquelle un dispositif d'enseignement à la formation documentaire fut inscrit officiellement dans les programmes universitaires.

Peu après, la réforme LMD appliquée en 2002 /2003, va appuyer et préciser les dispositions concernant la formation documentaire des étudiants.

¹² Inspection générale de l'éducation nationale, op cit, p.3

¹³ Alain Colas, La formation à l'usage de l'information dans l'enseignement supérieur, BBF, T 44, n° 1, 1999, p. 24

Un état des lieux des formations info- documentaires dans l'enseignement supérieur a été dressé par Elizabeth Noël ¹⁴ qui confirme la progression des formations documentaires à l'université. En parallèle de nouvelles structures vont voir le jour visant à consolider le dispositif de formation documentaire. On citera principalement le réseau FORMIST, réseau francophone à l'usage de l'information dans l'enseignement supérieur, et le réseau des Urfist,¹⁵ ou réseau régional de formation en information scientifique et technique destiné à la formation du public de l'enseignement supérieur. C'est ainsi que vont être produits les premiers guides ou tutoriels documentaires à l'usage des étudiants.

A partir des années 2000, une nouvelle réflexion apparaît en France avec notamment les Assises nationales sur l'éducation à l'information et à la documentation en 2003, où un « renversement de posture apparaît dans lequel on commence à penser « culture de l'information » plutôt que « maîtrise de l'information ».

L'idée émergente est « d'inscrire une formation progressive dans une visée plus éducative que pratique ».¹⁶

On va commencer désormais à parler de curriculum informationnel de la maternelle à l'université, avec une liste de compétences attendues. Le but à travers cette approche est de « viser une autonomie de pensée intellectuelle, une forme de liberté de l'individu et de responsabilisation qui touche de près la notion de citoyenneté et dépasse un savoir faire pratique par ailleurs nécessaire ».

Autre expérience, menée cette fois en Belgique. dans le cadre du projet SHERPA¹⁷ engagé en 2003 par l'université libre de Belgique (ULB), dont le but assigné « vise à guider les étudiants au sein du cursus universitaire vers la maîtrise des techniques de recherche et des ressources documentaires en intégrant la pratique de celle-ci dans l'enseignement et en associant la formation documentaire à un besoin concret de l'étudiant », ceci dans le cadre d'un partenariat entre enseignants et bibliothèques.

Un dispositif pédagogique intégré au cursus universitaire est ainsi proposé pour les différents niveaux universitaires courts et longs. Avec l'objectif de faire acquérir aux étudiants « des compétences dans le domaine de la recherche documentaire s'inspirant des référentiels de compétence internationaux dans le domaine ».

Pour les Etats Unis et le Canada, l'étude menée par P. Bernhard (1998) ¹⁸ (dont les principaux travaux s'inscrivent dans les perspectives des formations à l'usage de

¹⁴ Elizabeth Noël, Les évolutions de la formation à l'information dans les bibliothèques universitaires, Les Cahiers d'Esquisse, Iufm, Université Bordeaux, n° 1, Janvier, 2010, p. 25

¹⁵ <http://www.uhb.fr/urfist/>

¹⁶ Françoise Chapron, Culture et maîtrise de l'information : articuler la réflexion secondaire/supérieur, Paris, Urfist Info, 2006 Disponible sur http://urfistinfo.blogs.com/urfist_info/2006/05/culture_et_matr_.html
Sur ce point on lira avec intérêt les travaux d'Alexandre Serres ainsi que son intervention au workshop Bucarest en juillet 2005, Moteurs de recherche et maîtrise de l'information : faut-il former à Google et comment ?

¹⁷ Archives et bibliothèques de l'université libre de Bruxelles : une politique de formation à la maîtrise de l'information par l'ULB, Sherpa : un partenariat enseignants bibliothèques, 2010. Disponible sur www.bib.ulb.ac.be

Mis en place en 2003 par l'Université libre de Bruxelles, le projet Sherpa a pour objectif de réaliser un guide pour la formation documentaire des étudiants des différentes facultés rattachées à l'ULB.

¹⁸ Pauline Bernhard, La bibliothèque à l'ère de l'électronique dans le monde de l'éducation in Education et francophonie, revue scientifique virtuelle, vol XXVI, n° 1, 1998 (consulté le 3/5/2012)

l'information notamment dans les milieux scolaires), retrace l'historique de l'apparition du concept de maîtrise de l'information dans cette partie du monde, ainsi que son évolution.

L'un des gages de réussite dans la société de l'information est de : « développer la formation à la maîtrise de l'information, c'est-à-dire de viser l'acquisition d'habiletés d'informations ou de compétences informationnelles par le plus grand nombre possible de personnes, des habiletés de plus en plus considérées comme faisant partie du bagage scolaire minimal, au même titre que les habiletés en lecture, en écriture et en calcul ».¹⁹

Il semble que dès le départ les professionnels nord américains ont procédé à un rapprochement conceptuel entre formation documentaire et Information Literacy. La définition de l'American Library Association de l'expression Information Literacy en 1989 et sa traduction française vont connaître un « changement d'orientation dans l'approche à privilégier pour la formation à l'usage de l'information, l'intérêt porté à cet aspect de la formation académique a connu ces dernières années un essor sans précédent ».²⁰

Beaucoup d'établissements universitaires au Québec vont introduire des actions de formation à l'usage de l'information pour leurs étudiants. Parmi les premières expériences menées avec succès il y a celle de l'École polytechnique de Montréal ou encore de la faculté de médecine de l'université de Montréal, dont les activités de formation documentaire ont été dirigées dès le départ vers les étudiants de premier cycle.

La publication des normes de l'Association of College and Research Libraries (ACRL 2004),²¹ est considérée comme un tournant important dans la formation à l'usage et à la maîtrise de l'information. Le document souligne en l'occurrence « l'importance et le rôle de cette formation à l'usage de l'information non seulement au niveau des études académiques mais dans un cadre plus large d'un apprentissage permanent, durant la vie entière » (ACRL, p. 17).

Dans cette continuité en 2002, L'université de Montréal met en place une « politique de formation à l'utilisation de l'information ».

Dans le préambule du document paru sur ce sujet il est ainsi mentionné que « l'Université de Montréal considère que la bonne maîtrise du bon usage de l'information et des technologies qui la supportent est indispensable à la réussite de tout apprentissage universitaire. Elle la reconnaît comme une compétence générique requise pour tous ses étudiants de différents cycles d'étude puisque les compétences visées constituent un objectif d'apprentissage pour la vie ». (Université de Montréal, 2002, p. 1).

Différentes approches seront menées ces vingt dernières années dans les universités Québécoises en ce qui concerne la conception de la formation à l'usage de l'information des usagers. Les formations vont progressivement évoluer vers un changement de perspective pour passer d'un savoir essentiellement instrumental à un projet plus large de formation à l'information.

¹⁹ Ibid.

²⁰ Diane Mettermeyer, Diane Quirion, Etude sur les connaissances en recherche documentaire des étudiants entrant en 1^{er} cycle dans les universités québécoises. Montréal, CREPUQ, 2003, p. 17. Disponible sur <http://crepuq.qc.ca/documents/bibl/formation/etude.pdf>

²¹ La norme ACRL traite des habiletés de recherche indispensables que doivent développer les étudiants au cours de leurs études pour l'accomplissement d'une recherche. Cette norme a inspiré des initiatives analogues dans d'autres pays. <http://www.Ala.org/ala/acrl/acristandards/informationliteracycompetency.htm>
Traduction française accessible : <http://www.ala.org/ala/acrl/acristandards/Infolit/french.pdf>

De ce bref éclairage sur ce vaste sujet, nous retiendrons qu'au-delà des divergences de concepts et des spécificités des contextes, va se dessiner progressivement un cadre stratégique global à portée pédagogique, de la formation à la maîtrise de l'information dans le supérieur, dans les pays cités précédemment. Tout d'abord dans une première étape, on trouvera des textes émanant des pouvoirs publics appuyant et appelant à la généralisation des formations documentaires dans le cadre des cours. Par la suite des groupes de travail réfléchissant à une politique en maîtrise de l'information, et à des conventions entre les structures concernées, ont progressivement aidé à construire et à structurer l'aide matérielle et financière, dans le but d'assurer et de généraliser les formations à l'usage de l'information dans le supérieur.

Actuellement dans la majorité des universités des pays précédemment mentionnés sont proposés des programmes en maîtrise de l'information.

Nous ne pouvons pas terminer la première partie de cette réflexion, sans souligner encore une fois, le changement d'approche qui est apparu ces dernières années autour de la notion de maîtrise de l'information, autant au niveau des instances internationales (Unesco et Ifla), qu'au sein de la communauté des chercheurs. Le besoin ressenti est d'aller au-delà d'une formation centrée sur la maîtrise d'outils disponibles dans une bibliothèque pour mettre l'accent sur une démarche de formation à l'information, ceci devant se faire dans le cadre d'une progression des apprentissages de l'école à l'université.²²

Réflexion sur la problématique de la maîtrise de l'information dans les bibliothèques universitaires en Algérie

Loin de nous lancer dans une étude comparative qui n'a pas lieu d'être vu la différence de contexte, nous nous proposons de lever quelque peu le voile sur la problématique de la maîtrise de l'information dans le cadre algérien, et sa prise en charge (éventuelle) par les pouvoirs publics. Dans un discours global marqué par la volonté affichée de placer le pays au diapason de la société de la connaissance et du savoir, l'Algérie a participé aux différentes réunions du « sommet mondial de l'information ».

La réforme du système éducatif de 2003-2004 va mettre en avant l'autonomie de l'élève par le recours aux TICE (technologies de l'information de la communication dans l'éducation), désormais considérées comme une priorité dans les apprentissages scolaires.

Quelques projets décisifs ont commencé à structurer le développement des usages des TICE dans le système éducatif (école, collège), dont celui concernant la création d'un environnement numérique de travail (ENT).

La réalité des faits donne cependant les résultats suivants : faible usage des TIC en Algérie qui occupe la 131^{ème} place dans le classement mondial des TIC, après avoir occupé la 118^{ème} position en 2012. Cette situation pourrait s'expliquer principalement, par l'absence d'une stratégie claire en matière de développement des TIC.²³

²² Voir à ce titre l'interview accordé par A. Serres co-responsable de l'Urfist de Rennes sur ce sujet : propos recueillis par Alain le Flohic, 2008. Disponible sur Phare doc : <http://www5ac.rennes.fr/ahia/webdar/visite/>

²³ Liberté du 20/ 9/ 2013

Sur la question proprement dite de la maîtrise de l'information dans les différents cycles d'enseignement primaires, moyens et secondaires, les textes restent plus que silencieux.

Dans le secteur de l'enseignement supérieur représenté pour l'année 2012 /2013 par un réseau de 90 établissements universitaires, dont 27 universités et 1 million 236.627 étudiants inscrits des différents paliers²⁴, trois lois sur la recherche vont successivement voir le jour à partir de 2002, avec pour objectifs principaux de mettre en place progressivement un système national de recherche.

C'est dans ce cadre, qu'à partir de 2007, des budgets conséquents sont débloqués par la tutelle pour servir à l'achat de ressources électroniques pour les bibliothèques, en vue d'appuyer les projets de recherche.

La bibliothèque universitaire en Algérie, fait face à une élévation du taux de fréquentation de la part des étudiants (suite à une massification des effectifs), et par conséquence de la demande d'information.

Les synthèses des journées d'étude autour des bibliothèques universitaires (JEBU), font état des difficultés de tout ordre dans lesquelles se débattent ces bibliothèques, pour remplir leur mission auprès des usagers.²⁵

L'introduction des TIC dans l'environnement académique algérien a commencé vers le milieu des années 1990, notamment par le développement du catalogue électronique (OPAC), et de la progressive généralisation de l'outil internet dans de nombreuses bibliothèques. Plus tard, l'abonnement aux périodiques électroniques, dans le cadre des consortiums documentaires va faciliter le repérage et l'accès à l'information pour les usagers des BU, en leur donnant la possibilité de disposer pour leurs recherches d'une documentation à jour.

Force est de constater que des actions pour l'utilisation maîtrisée des outils de recherche fait complètement défaut.

Or le développement des TIC au sein des BU appelle à la nécessité de connaître ces nouveaux outils, et les compétences qu'elles réclament, pour bien les exploiter. On signalera une absence quasi totale d'information et de formation aux outils d'accès à l'information tels que l'Opac ou l'Internet (Hartani, 2010)²⁶. Les notions de maîtrise de l'information, de culture informationnelle ou d'éducation à l'information semblent également absentes. (Boukacem, 2010).²⁷

Cette situation relève à notre avis d'une absence de réflexion et de stratégie sur l'impact de ces ressources sur l'environnement universitaire et particulièrement sur les bibliothèques. Il semble que l'on a plutôt réfléchi en terme de réduction de la fracture numérique, sans travailler sur une stratégie visant à inscrire le numérique comme un moyen, mais plus que ça, comme un enjeu important d'appropriation du savoir et des connaissances qui accompagne et

²⁴ MESRS l'enseignement supérieur en Algérie entre défis et ambition, les universités à l'heure de l'évaluation, Rabat, AUF, juin 2012

²⁵ Dahmane Madjid, les bibliothèques universitaires entre les contraintes systémiques et les alternatives possibles : quel modèle de développement ? Communication JEBU, Alger, Cerist, 2010

²⁶ Hartani Wahiba, Les bibliothèques universitaires et la formation des usagers aux TIC : état des lieux, Revue Rist, n° 2, Alger, 2010, p. 75

²⁷ Boukacem Chérifa, l'IST dans l'univers numérique : mesure et usage dans l'univers numérique, 2010. Cette étude révèle des résultats intéressants à propos des usages du numérique par des groupes d'enseignants chercheurs algériens.

favorise la réussite des étudiants dans leur parcours universitaire, mais aussi comme une condition pour leur insertion professionnelle.

L'enquête conduite par Boukacem (2010), en matière d'évaluation de l'usage des ressources électroniques proposées au sein de la BU d'Alger fait ressortir des résultats intéressants sur l'utilisation du numérique. Pour l'auteur, le potentiel d'usage existe bien. Preuve en est l'augmentation du nombre de consultations par bases.

Cependant l'absence d'autres études, et de rapports de fond sur cette question ne permettent pas de se faire une idée plus précise sur le sujet, surtout que depuis l'année 2012 le Cerist est devenu le point de passage obligé pour l'accès aux ressources électroniques pour la communauté universitaire, par le biais du système national de documentation en ligne (SNDL).

Il semble que cette nouvelle orientation ait été faite dans le but de mutualiser les moyens, face d'une part à la redondance, au morcellement des abonnements, et à l'augmentation de leur coût d'acquisition, et d'autre part face à la faiblesse des consultations des usagers.

Compte tenu de cet ensemble d'éléments quelque peu disparates caractérisant le contexte local universitaire, en matière d'accès au savoir et aux connaissances, il nous semble que la communauté universitaire algérienne toutes catégories confondues (décideurs, enseignants, étudiants, bibliothécaires), paraît en marge de la problématique de la maîtrise de l'information.

Sur la base des exemples et expériences menées ailleurs et abordées plus haut, on peut avancer que l'absence de stratégie en maîtrise de l'information, que l'on peut traduire ici par une de ses facettes la plus visible, en l'occurrence le manque d'actions en faveur de la formation documentaire des usagers des bibliothèques aux outils électroniques, afin de leur faire acquérir les compétences documentaires et informationnelles indispensables pour la recherche et l'enseignement, pourrait expliquer tout au moins en partie, le manque d'impact en matière d'utilisation de ressources électroniques.

Les textes gouvernementaux dans l'éducation et dans l'enseignement supérieur (même dans le contexte de la réforme du LMD) ne font aucune allusion au concept de maîtrise de l'information, ni même à de simples séances de formation à la documentation électronique, dans le cadre d'une politique de la maîtrise de l'information, avec un plan d'action précis.

De brèves mentions sont faites sur le développement des TIC (réseau intranet, salle Internet), et du réseau inter - bibliothèques universitaires comme mesures de soutien à la réforme.²⁸ Autrement dit on ne trouve pour le moment aucune références, ni directives, ni recommandations, relatives à l'application d'une stratégie en matière de maîtrise de l'information.

Toutefois suite à nos observations, il est intéressant de relever l'introduction d'un enseignement, de méthodologie de l'information, dans quelques disciplines de licence allant de l'histoire au journalisme, en passant par l'agronomie; cependant cela relève essentiellement d'initiatives propres aux instances scientifiques et pédagogiques de l'établissement universitaire, tout en notant que cela ne semble pas en relation avec les acteurs des bibliothèques, qui ne paraissent pas engagés par le programme de ces formations.

²⁸ Loi du 86 du 23 février 2008 sur l'organisation de la réforme. On peut lire pour le cadre général le « plan d'action du gouvernement ». Disponible sur www.mf-ctrf.gov.dz/presse/

On signalera un fait nouveau pour les diplômés des écoles d'ingénieurs. Il s'agit de l'obligation de suivre des cours d'initiation à la recherche dans leur cursus d'enseignement²⁹. Dans ce cadre là, la plupart des programmes comportent un cours en méthodologie de l'information. Cependant les finalités et les enjeux de ces formations ainsi que la valeur de leurs contenus méritent d'être interrogés.³⁰ En bref, de telles formations manquent de visibilité, restent peu développées, et surtout elles ne représentent pas une conception ou un élément entrant dans le champ de la maîtrise de l'information / documentation dans l'enseignement supérieur en Algérie.

On l'aura compris, le chantier est ouvert. La prise de conscience des enjeux de la formation à la maîtrise de l'information³¹ suppose une sensibilisation accrue à celle-ci.

La réforme de l'enseignement supérieur en cours (LMD), doit être l'occasion à saisir pour prendre les orientations nécessaires afin d'intégrer les bonnes pratiques en matière d'information et de formation utiles pour les étudiants.

En conclusion :

Au terme de cette rapide mise en perspective, on voit que les axes de réflexion et les questionnements restent nombreux. La réflexion se heurte à la réalité du terrain. La pratique de la maîtrise de l'information et les conditions de sa mise en œuvre nécessitent dans l'environnement qui est le nôtre, une démarche basée sur des moyens institutionnels qui font défaut actuellement.

L'analyse doit permettre de mettre en lumière la problématique de la maîtrise de l'information, avec tout d'abord un travail de déblaiement du terrain consistant à évaluer l'offre d'information et les conditions d'accès à cette information par le biais d'enquêtes sur les bibliothèques. L'Institut statistique de l'Unesco (ISU), offre sur ce plan un cadre de référence avec une liste d'indicateurs internationaux en matière d'offre et d'accès à l'information.³² Il est important de savoir comment l'information et les technologies sont utilisées dans les bibliothèques universitaires (Catts, Law, 2008)³³.

Pour finir, il est aussi vrai de constater qu'une prise de conscience du problème s'est amorcée depuis quelque temps déjà chez les bibliothécaires de l'enseignement supérieur qui s'adaptent peu à peu avec l'offre d'Internet³⁴. Néanmoins l'efficacité et la croissance de cette offre va trouver ses limites sans une orientation des politiques publiques en matière d'information scientifique et technique. La solution pourrait passer par la systématisation de la formation documentaire dans les cursus de tous les cycles universitaires dans une perspective de maîtrise de l'information, et en la qualifiant grâce à des référentiels des formations et compétences documentaires³⁵. Un dispositif comportant une loi cadre d'orientation, avec des circulaires et des recommandations à l'initiative du ministère de l'enseignement supérieur, incluant des objectifs de maîtrise de l'information dans un esprit

²⁹ Arrêté n° 715 du 03 novembre 2011

³⁰ Un travail intéressant consacré à cette question de la maîtrise de l'information pour les écoles d'ingénieur a été établi par Jean Michel dans le cadre du Programme général d'Information de l'UNESCO, « Principes directeurs pour la formation des ingénieurs à la maîtrise de l'information spécialisée, Paris, UNESCO, 1992

³¹ Alexandre Serres, Moteurs de recherche et maîtrise de l'information, Workshop Bucarest 2-4 juillet 2005

³² UNESCO. Programme information pour tous (PIPT). Vers des indicateurs de la maîtrise de l'information, préparé par la Division de la société de l'information de l'UNESCO, Paris : 2008.

³³ Ibid.

³⁴ Le campus numérique francophone d'Alger (AUF) propose pour 2013 des formations permanentes payantes en maîtrise des outils de recherche destinées aux étudiants doctorants et enseignants universitaires.

³⁵ De nombreux modèles de corpus et autres référentiels sont disponibles sur Internet : Association of College and Research Libraries, 2000 ; SAILS- Standardized Assessment of Information Literacy Skills, 2001

d'excellence, accompagnant la loi sur la recherche, doivent encadrer cette dynamique. La collaboration entre enseignants universitaires, bibliothécaires, et autres professionnels concernés est à soutenir, comme elle doit être envisagée dans le cadre d'une stratégie globale.

Le positionnement de la bibliothèque universitaire doit être connu et renforcé. Le rôle et les missions des professionnels des bibliothèques comme principaux acteurs pour la mise en valeur des actions de formation à la maîtrise de l'information, doivent être identifiés et adaptés.

Tous ces aspects et bien d'autres, devront être abordés et traités dans des espaces de réflexion où la préoccupation de tous les acteurs du système universitaire, devrait être celle d'une généralisation de l'accès à l'information scientifique, dans le cadre d'une politique nationale, pour la construction d'une société du savoir en Algérie.

Références bibliographiques

Archives et bibliothèques de l'université libre de Bruxelles. 2010. Une politique de formation à la maîtrise de l'information par L'ULB : Sherpa : un partenariat enseignants / bibliothèques. [en ligne]. : www.bibulb.ac.be

Assises de l'enseignement supérieur et de la recherche. 2013. Contribution de l'ADBU octobre 2012 *Bulletin des bibliothèques de France*, t 58, n° 1 p.58-60 [en ligne] : <http://bbf.enssib.fr>

Assises nationales pour l'éducation à l'information. 2003. L'éducation à l'information et à la documentation : Clef pour la réussite de la maternelle à l'université [en ligne] <http://urfist.enc.sorbonne.fr/Assises/Ass-index.htm>

Benghabrit-Remaoun, D, Rebahi, Z. 2009. Le système LMD en Algérie, de l'illusion de la nécessité au choix de l'opportunité, *JHEA / RESA*, vol 7, n° 1 et 2, 2009

Benhamadi, M. 2012. Les actions relatives aux NTIC dans le secteur de l'enseignement supérieur et de la recherche scientifique. Symposium international sur les technologies de l'information et de la communication et la société de l'information. [en ligne] : www.webreview.dz/IMG/pdf/_information-3.pdf

Bernhard, P. 1998. Apprendre à maîtriser l'information : des habiletés indispensables dans une société du savoir. [en ligne] : <http://www.acelf.ca/revue/XXVI-1/articles/>

Bertrand, A-M. 2002. Travail universitaire et maîtrise de l'information : de la stratégie aux méthodes pédagogiques. *Bulletin des bibliothèques de France*, t. 47, n° 5, p. 88-89

Boukacem, C. 2010. L'IST dans l'univers numérique : mesure et usage dans l'univers numérique. Communication, Cerist.

Campbell, S. 2004. Définir l'Information Literacy au 21^e siècle. 70th Ifla General Conference and Council 22-27 août 2004, Argentine. [en ligne] : http://www.ifla.org/ifla70/papers/059f_trans-campbell.pdf

Chapron, F. 2006. Culture et maîtrise de l'information. UrfistInfo [en ligne] : http://urfistinfo.blogs.com/urfist_info/2006/05/culture_et_matr.html

Chapron, F., delamotte E. 2009. L'éducation à la culture informationnelle, Villeurbanne, Enssib.

Chevillotte, S. 2007. Maîtrise de l'information, éducation à l'information, culture informationnelle. Enjeux et initiatives, les dossiers de l'ingénierie éducative. [en ligne] : <http://www.cndp.u-bourgogne.fr/badi/bcdiweb.cgi>

Colas, A. 1999. La formation à l'usage de l'information dans l'enseignement supérieur. *Bulletin des bibliothèques de France*, t.44, n°1, p.24-29

Dahmane, M. 2010. Les bibliothèques universitaires entre les contraintes systémiques et les alternatives possibles : quel modèle de développement ? Communication JEBU, Alger, Cerist.

Djekoun, A. 2004. La réforme LMD en Algérie : état de lieux et perspectives. [en ligne] : www.dissertations.com

Dubois, A.-C. 2004. LMD et formation à la recherche documentaire en bibliothèque universitaire : ruptures ou continuité. Mémoire d'étude du diplôme de conservateur de bibliothèques, enssib [en ligne] : <http://www.enssib.fr/bibliotheque-numerique/notice-831>

Enssib, FORMIST : Formation à l'information scientifique et technique [en ligne]. <http://formist.enssib.fr/>

ERTE, équipe de recherche en technologie éducative. Culture informationnelle et curriculum documentaire. http://geriico.recherche.univ-lille3.fr/erte_information/

Houvet, D. Kerigny, J. 1999. La formation des utilisateurs à la bibliothèque de l'université de Toulon et du Var. *Bulletin des bibliothèques de France*, t 44, n°1, p. 44-49

IFLA, 2011. Recommandations de l'IFLA sur la maîtrise de l'information et des médias, La Haye. www.unesco.org/new/fileadmin/MULTIMEDIA/HQ/CI/pdf/ifap/meetings/council/IFLA/

Le Deuff, O. 2009. La culture de l'information en reformation, thèse de doctorat, Rennes [en ligne]. [Tel.archives-ouvertes.fr/docs/00/42/19/28/PDF/TheseLEDeuff.PDF](http://tel.archives-ouvertes.fr/docs/00/42/19/28/PDF/TheseLEDeuff.PDF)

Le Deuff, O. 2007. La culture de l'information : Quelles « littéracies » pour quelles conceptions de l'information ? [en ligne] VI ème Colloque Isko – France http://archivesic.ccsd.cnrs.fr/sic_00140079

Le Deuff, O. Le guide des égarés. <en ligne> : <http://www.guidedesegares.info/>

Ministère de l'enseignement supérieur et de la recherche scientifique. 2012. L'enseignement supérieur en Algérie : Entre défis et ambitions, AUF, Rabat. [en ligne] : www.auf.org/bureau-maghreb/

Noël, E. 1999. Les formations à l'information en bibliothèque universitaire. *Bulletin des bibliothèques de France*, t 44, n° 1, p. 30-34

Noël, E. (dir.) 2009. REPERE, Ressources Electroniques Pour les Etudiants, la Recherche et l'Enseignement. Villeurbanne, Enssib. [en ligne] : <http://reperere.enssib.fr>

Panijel, C. 2005. La formation documentaire des étudiants en France. *Bulletin des bibliothèques de France*, t 50, n°6, p. 16-22

Serres, A. 2006. Trois dimensions de l'éducation à l'information. Actes du séminaire national « de l'information à la connaissance » 28-30 août 26, ESEN Poitiers. [en ligne] : http://eduscol.education.fr/DO217/actes_information_connaissance.pdf

Serres, A. 2003. La triple dialectique des contenus de formation à la maîtrise de l'information. Assises Nationales pour l'éducation à l'information, Paris 11-12 mars 2003. [en ligne] : <http://www.ccr.jussieu.fr/urfist/Assises/Ass-serres.htm>

Sous – comité des bibliothèques de la Conférence des recteurs et des principaux des universités du Québec – Groupe de travail sur la formation documentaire (trad.). 2005. Norme sur les compétences informationnelles dans l'enseignement supérieur de l'Association of College & Research Librarians – ACRL [en ligne] : <http://www.crepuq.qc.ca/IMG/pdf/normeacrl-web-03-05-v4.pdf>

Unesco, 2008. Les indicateurs sur la maîtrise de l'information. [en ligne] : http://www.uis.unesco.org/ev.php?ID=7188_201&ID2=DO_TOPIC

Unesco, Programme information pour tous. 2007. Introduction à la maîtrise de l'information. [en ligne] : www.unesco.org/new/fr/communication-and-information/intergovernmental-programmes/information-for-all-programme-ifap/about-ifap/

Université de Montréal, 2004. Apprivoiser l'information pour réussir. [en ligne] : http://www.bib.umontreal.ca/db/apprivoiser-information-reussir_2004.pdf